



COMPTE RENDU RÉUNION CDVB33 DU 17/10/2024

Membres présents :

- Laurent DELAVault, Président
- Stéphane BONNIN, commission « jeunes »
- Allister GEORGE, responsable de la commission arbitre
- Sylvain REQUADA, bénévole à la commission arbitre
- Alain TRÉVISIOL, membre

Autres présents :

- Corinne CARDASSAY, salariée – Agent Technique et Développement Départemental
- Olivia BOTTE, salariée – Agent Administratif
- Méline MARSAULT, apprentie, chargée de la communication

Absents excusés :

- Gilbert LACOUME, Discipline et intendance
- Alain ALLIOT, Trésorier et Président de VLG

Invités :

- Arno BARRABÈS, pour la commission arbitre
- Vincent BLASCO, pour la commission compet'lib

Début de la réunion à 19h00.

Discipline :

RAS

Jeunes :

Diminution des nombres d'équipes engagé en compétition. Perte en équipes masculines. Stéphane Bonin estime qu'il n'y a pas eu « d'impact JO ». L'assemblée relève toutefois qu'il y a de nouveau une explosion sur le public débutant chez les 15/18 ans.

Peu de clubs en capacité d'accueillir de nouveaux adhérents, car déjà complets pour la plupart en début de saison, voir même à la clôture de la saison N.

Remarque :

La formule 4x4 est délaissée sur la phase 1. Trop de clubs qui engagent les débutants en formule 6x6 ce qui appauvrit le niveau de pratique. La sportive « obligée » d'adapter le comptage des points de M11 à M15, car trop d'équipes engagées en 6x6 qui n'est pas leur niveau de pratique réel.

Quel intérêt pour les jeunes concernés en termes de formation du joueur ?

Pourquoi ne pas développer les formules adaptées pour ce public. Réflexion avec les clubs en fin de saison et éviter d'entretenir le statut « d'éternel débutant ».



Autres problématiques :

- Les joueurs non licenciés dès le début de championnat ou en défaut de surclassement.
- Les demandes de dérogations non formalisées sur un document officiel.
Un formulaire de demande sera obligatoire pour la saison 2025/2026. Il sera validé ou refusé par le responsable de la sportive. Les clubs seront informés des dérogations accordées.
- La vérification des licences des clubs inter départements engagés en championnat Gironde. La sportive a mis les accès aux licenciés via l'espace « gestion sportive » du Comité.

Seniors :

14 équipes Féminines et 11 équipes masculines engagées. Utilisation de la feuille de match électronique simplifiée, par tous les clubs. Cependant, la feuille de match « papier » est autorisée en cas d'indisponibilité de la FDME (tablette déjà utilisée pour un autre match par exemple), ou bug informatique.

1 match forfait dès la 1^{ère} journée en accession régionale féminine : AGJA2 vs Nord Bassin. La quasi-totalité de l'équipe AVBNB M18 en défaut de sur classement pour le jour du match. À la demande d'Allister George, entraîneur AGJA2, avec l'accord de la présidente du club, le forfait est annulé pour laisser la faveur au jeu et à la formation.

Arbitre :

Démarrage de la saison avec beaucoup de travail

Pas suffisamment d'arbitres pour les désignations

Nombre d'arbitres formés en hausse mais peu d'engagement de disponibilités sur la saison suivante. Cependant la qualité d'arbitrage est présente.

Présentation d'Arno Barrabès, qui supplée Allister pour la gestion des désignations pour les matchs, avec Sylvain Requada La qualité de son travail et son investissement ont été plébiscités. Il va collaborer avec Méline, apprentie à la communication, pour finaliser le contenu « arbitrage » sur le site internet du Comité.

La formation marqueur reste interne au club, si référent marqueur diplômé et référencé. Sinon demander à la CDA.

Autre remarque : pas d'accès ni à la case « réserves », ni aux sanctions sur la FDME simplifiée. La CDA va le remonter à la fédération.

Un listing « marqueurs référents » va être envoyé au CDVB33 et diffusé sur le site internet, afin de pouvoir renseigner les clubs dépourvus, en demande de formation.

Confirmation du tarif du défraiement de l'arbitre en Accession Régionale (ex R2) : 25€ par match et par équipe.

Confirmation du défraiement des déplacements arbitre hors CUB : (totalité des km A/R – 50 KM) * 0.40€.

Un peu de retard sur la programmation des formations 2024/2025. Il a fallu plus de temps pour trouver les dates compatibles entre la théorie et la pratique. Elles seront diffusées pour fin octobre au plus tard aux clubs. **Le responsable du chaque club devra transmettre l'information à ses licenciés, récupérer les candidatures et les renvoyer à la CDA (CDVB33 en copie).**

Support de la formation pratique des arbitres : matchs amicaux au CREPS, avec le pôle, championnats « jeunes » M18 et plateau M15 en jeu 6x6, matchs championnat départemental « seniors »



Technique et Développement :

Stages et formations :

Réunion avec la ligue sur le travail de la détection. Détection en même temps que les « Opens » jeunes du Comité. Pas d'impact sur la majorité des licenciés qui ont pu faire les différents plateaux.

Programmation des stages départementaux envoyée dès le mois de juin 2024. Toujours la même difficulté pour avoir des implantations dans les clubs. Obligation de passer par la location auprès du CREPS et / du SUAPS. Coût supplémentaire. Le club du Haillan recevra le stage M11/M12 F en octobre. Plus d'inscrit chez les garçons. Baisse notable des licenciées en dessous de 15 ans. Mireille Clavier arrête sa mission auprès de M12 F. Elle est remplacée par Stéphanie Duhaut-Michaud. Le reste des encadrants ne change pas. Les stages restent le support de la mise en pratique des entraîneurs en formation.

La Gironde est organisatrice des interdep. Zone sud et Zone Nord mélangées pour cette saison. Appel aux clubs lancé pour avoir les salles.

1^{ère} session du M2DRE2 du 18 septembre au 23 octobre. Une 2^{ème} session sera programmée en décembre au vu du succès de la formation.

Réappropriation à venir du module complet de la formation DRE1 animateur de volley (EX EEVB) à la demande de Christian Pénigaud. De + en + de validation du module « formateur » par Corinne (référénte qualité de formateur de formateur), dans le cadre du DEJEPS

Développement et Affinitaire :

Opération Smashy en suspend pour le moment. Manque de financement de la part du Département, entre autres. Quelques journées prévues sur le dernier cycle de l'année scolaire.

Partenariat avec l'université de Bordeaux. Demande auprès d'Allister d'intégrer les étudiants dans les formations d'arbitrage.

AS Volley de l'université de Bordeaux, dirigé par Sylvain Morvan : 80 licenciés FNSU. Il y a eu réflexion pour engager une ou 2 équipes en challenge loisir via « Volley Loisir Gironde », mais formule de championnat non-adaptée avec les emplois du temps étudiants (« trop » de matchs). Proposition pour les féminines de participer à la coupe Heitz. À suivre.

Le label « handicap » : visite du club du Haillan ; toujours en attente de la réponse de St Jean d'Illac pour organiser la visite au sein de son club pour le maintien du label.

Compét lib :

Jean-Paul Pirotte présente Vincent Blasco qui vient en renfort la commission Compét'lib avec la mise en place d'un algorithme pour la gestion des matchs en Loisir, Open et Coupes.

Il remercie Méline, notre apprentie en Communication pour la création du nouveau site internet et notamment pour la partie « Compét'lib ».

Nouveau record avec 132 équipes engagées et 225 matchs programmés.

- Challenge loisir 64
- Open 20 équipes
- Heitz 14 équipes – manque 2 équipes pour faire 4 poules de 4
- Aicoberry 16 équipes
- Coupe Loisir (en baisse) : 18 équipes au lieu de 28 la saison dernière

Les calendriers sont prêts.

Rappel : Les Coupes Départementales Heitz et Aicoberry sont à l'origine, destinées aux équipes VB départementales avec accueil des équipes « loisirs » en complément. Aujourd'hui, elles sont gérées par la sportive « Compét'lib » car les équipes loisirs sont en nombre supérieur au VB.



Demande de JPP : est-ce que les licenciés Universitaires peuvent intégrer le challenge loisir ?

Section VLG :

Les sections VLG grossissent chaque année. La plupart d'entre-deux ne devrait plus être adhérentes de VLG depuis plusieurs années. Le bureau directeur a pris la décision d'augmenter de manière significative la cotisation pour **inciter les sections de plus 20 adhérents à se diriger vers l'affiliation FFVB**. On rappelle que VLG est un **tremplin provisoire pour permettre aux nouveaux clubs de se structurer et initialement l'adhésion n'était renouvelable que pendant 3 ans**.

Le président du CDVB33 demande qu'une AG soit organisée en fin de saison avec obligation de présence pour expliquer les nouvelles modalités pour rester adhérents à VLG. Toute section non présente sera automatiquement exclue de VLG.

La section Pessac Alouette souhaite s'engager en Coupe de France Master. Cependant, pour la fédération, ils sont VLG. Ils devront donc s'inscrire dans un 1^{er} temps avec le nom VLG et pourront changer de nom dès qu'ils auront le contact de la fédération.

Beach :

Demande d'aide financière de la part du club Bordeaux Beach Chillers pour leur participation à la coupe d'Europe des clubs Beach qui aura lieu à Montpellier du 10/10 /2024 au 13/10/2024.

Le Président du CDVB33 n'est pas contre d'apporter une aide financière.

Cependant, il souligne, avec l'agent de développement, qu'aucun membre du club ne s'implique au sein de la commission « Beach » pour l'évolution de leur discipline sur le territoire girondin, entre autres.

Le bureau directeur va décider des enveloppes qui seront attribuées aux différentes équipes qui seront en phase finale des championnats Coupe de France et autres championnats internationaux auxquels les clubs girondins participent.

Trésorerie :

RAS

Administratif :

Suivi d'une formation compta par Olivia pour restructurer la logiciel EBP Gestion Commercial et EBP Compta. Conseil de l'entreprise ACS : installation d'une sauvegarde via un cloud spécifique pour sécuriser les informations comptables.

Demande d'une réorganisation des postes de travail qui ne sont pas optimums. Une installation plus « professionnelle » est à réfléchir.

Communication :

La structuration du nouveau site internet avance. Quelques améliorations à faire avec le concours de chaque commission, notamment l'arbitrage.

Divers :

Demande d'aide financière de la part du club Bordeaux Beach Chillers pour leur participation à la coupe d'Europe des clubs Beach qui aura lieu à Montpellier du 10/10 /2024 au 13/10/2024.

Sujet sur la laïcité. Note reçue par la fédération qui doit s'appliquer également au sein des clubs.

Une remarque d'un club concernant la signature des mails de la section compét'lib « la bise aux filles » ; est interprétée comme trop « sexiste » et non « professionnelle » pour une commission référente au comité.

Clôture de la réunion à 21h30.